

Titre : Autonomix, un modèle de micro-simulation sur le champ de la dépendance des personnes âgées

Auteur : Arnaud Fizzala (Drees) : arnaud.fizzala@sante.gouv.fr

Domaine : micro-simulation

Résumé

Autonomix est un modèle de micro-simulation statique qui permet d'évaluer ex ante des réformes modifiant les barèmes des aides publiques destinées aux personnes âgées dépendantes. Le modèle permet également de calculer un « reste à charge » des personnes âgées dépendantes en rapprochant au niveau individuel leurs ressources et leurs dépenses.

Développé par la Drees à l'occasion du débat national sur la dépendance de 2011, Autonomix s'appuyait dans sa première version sur des données individuelles (situation au 31 décembre 2007) recueillies auprès de 34 conseils généraux. Ce recueil de données comprenait les caractéristiques (âge, sexe, situation matrimoniale, ressources, état de dépendance décrit à partir du Groupe Iso-Ressources) de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA¹) et les montants d'APA notifiés à ces bénéficiaires.

Une deuxième version d'Autonomix a récemment été créée. Elle s'appuie sur des données individuelles plus récentes (situation au 31 décembre 2011) et couvrant une partie plus importante du territoire français (66 conseils généraux participants). Le champ du recueil ne se limite plus aux seuls bénéficiaires de l'APA et a été élargi aux bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (ASH²). Des données individuelles supplémentaires ont été collectées et permettent un appariement avec l'enquête sur les établissements d'hébergement des personnes âgées (EHPA) 2011.

La nouvelle version d'Autonomix intègre donc des données qui étaient imputées dans sa version précédente.

L'article présentera cette nouvelle version d'Autonomix en insistant sur les apports des nouvelles données.

¹ L'APA est une prestation sociale pour les personnes âgées dépendantes (1,2 millions de bénéficiaires en France), c'est-à-dire rencontrant des difficultés pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (se laver, préparer les repas, etc.). Elle est gérée par les conseils généraux.

² Une personne âgée résidant en institution qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour payer ses frais d'hébergement peut solliciter l'ASH pour couvrir ces derniers. Comme l'APA, l'ASH est gérée par les conseils généraux. Environ 115 000 personnes bénéficient de l'ASH en 2012.